

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
DE PERPIGNANJUGEMENT(S) D'OUVERTURE
DE LIQUIDATION JUDICIAIRE

Jugement(s) du 02/06/2021

L'EXCUSE IMMO, 34 avenue des Poètes, 66200 Elne, RCS PERPIGNAN 823 627 062. Agence immobilière. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 18 mai 2021, désignant liquidateur Maître Gascon Hélène 1 rue Léon Dieude 66000 Perpignan. Les créances sont à déclarer, dans les deux mois de la publication au BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique à l'adresse <https://www.creditors-services.com>.

2021RJ0090

SAS SOL I OMBRA, 4 avenue de la Côte Vermeille, 66300 Thuir, RCS PERPIGNAN 880 342 407. Snack restaurant sur place ou à emporter. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 19 mai 2021, désignant liquidateur Maître Gascon Hélène 1 rue Léon Dieude 66000 Perpignan. Les créances sont à déclarer, dans les deux mois de la publication au BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique à l'adresse <https://www.creditors-services.com>.

2021RJ0091

LE FOURNIL D'HUGO, 72 bis avenue Victor Hugo, 66270 Le Soler, RCS PERPIGNAN 788 667 939. Le dépôt et la distribution de produits de boulangerie, viennoiserie, pâtisserie, terminal de cuisson, exploitation d'un salon de thé et d'une alimentation générale. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 27 mai 2021, désignant liquidateur Selarl Mjsa en la Personne de Maître Aguilé Santodomingo 7 rue Léon Dieude Résidence Saint Amand 66000 Perpignan. Les créances sont à déclarer, dans les deux mois de la publication au BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique à l'adresse <https://www.creditors-services.com>.

2021RJ0093

EIRL GOENEUTTE IDEAL PIZZA, 9 rue Arago, 66300 Thuir1. Restauration rapide, sur place, à emporter et en livraison. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 21 mai 2021, désignant liquidateur Selarl Mjsa en la Per-

sonne de Maître Aguilé Santodomingo 7 rue Léon Dieude Résidence Saint Amand 66000 Perpignan. Les créances sont à déclarer, dans les deux mois de la publication au BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique à l'adresse <https://www.creditors-services.com>.

2021RJ0092

JUGEMENT(S) D'OUVERTURE
D'UNE PROCÉDURE DE
REDRESSEMENT JUDICIAIRE

Jugement(s) du 02/06/2021

BL PRESTATIONS SARL, 399 rue Pierre Pascal Fauvelle, 66000 Perpignan, RCS PERPIGNAN 489 469 940. Construction de chaussées routières de sols sportifs de terrains de jeux et aires de loisirs location vente d'engins et matériel pour les travaux publics routiers et autoroutiers manutention et industrie. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 30 avril 2020, désignant administrateur Selarl Fhb Prise en la Personne de Maître Eric Samson centre-plus 9 rue Camille Desmoulins 66026 Perpignan CEDEX, avec les pouvoirs : assister le débiteur dans tous les actes concernant la gestion, mandataire judiciaire Selarl Mjsa en la Personne de Maître Aguilé Santodomingo 7 rue Léon Dieude Résidence Saint Amand 66000 Perpignan. Les créances sont à déclarer, dans les deux mois de la publication au BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique à l'adresse <https://www.creditors-services.com>.

2021RJ0089

JUGEMENT(S) MODIFIANT LE
PLAN DE REDRESSEMENT

Jugement(s) du 02/06/2021

SIZAROLS MENUISERIE DE LA GRONE, 24 chemin de Palau, 66700 Argelès-sur-Mer, RCS PERPIGNAN 449 965 151. L'exploitation d'une menuiserie, industrielle accessoirement toute activité d'ebenisterie, fabrication de meubles d'ameublement et décoration. Jugement modifiant le plan de redressement.

2017RJ0524

SARL ROGER RENARD ENTREPRISE, 48 avenue du Vallespir, 66110 Amélie-les-Bains-Palalda, RCS PERPIGNAN 301 863 163.

Génie climatique, c'est à dire l'entreprise d'installation d'équipements thermiques et de climatisation, de ventilations mécaniques contrôlées, de régulation et de maintenance des systèmes de chauffage et de climatisation, de travaux d'installations électriques, d'eau et de gaz, l'ouverture de tous bureaux d'étude, l'aménagement de piscines et l'installation d'appareils de traitement des eaux. Jugement modifiant le plan de redressement.

2018RJ0155

RENARD PARTICIPATIONS, 48 avenue du Vallespir, 66110 Amélie-les-Bains-Palalda, RCS PERPIGNAN 518 173 182. Holding animatrice d'un groupe de sociétés. Jugement modifiant le plan de redressement.

2018RJ0305

JUGEMENT(S) PRONONÇANT
LA RÉOLUTION DU PLAN DE
REDRESSEMENT ET LA
LIQUIDATION JUDICIAIRE

Jugement(s) du 02/06/2021

ATOUBA Marthe, 6 rue Porte d'Assaut, 66000 Perpignan, RM 402 646 418. Vente de produits capillaires et de produits de soins pour le corps (sédentaire et ambulatoire) coiffure afro et coiffure mixte (sédentaire et ambulatoire). Jugement prononçant la résolution du plan de redressement et la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 9 avril 2021, désignant liquidateur Selarl Mjsa en la Personne de Maître Aguilé Santodomingo 7 rue Léon Dieude Résidence Saint Amand 66000 Perpignan. Les créances sont à déclarer, dans les deux mois de la publication au BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique à l'adresse <https://www.creditors-services.com> à l'exception des créanciers admis au plan qui en sont dispensés.

2021RJ0088

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
DE MARSEILLEJUGEMENT(S) D'EXTENSION
D'UNE PROCÉDURE DE
REDRESSEMENT JUDICIAIRE

Jugement(s) du 20/04/2021

H3M, 8/10 avenue Lamartine, 13751 Les Pennes-Mirabeau, RCS MARSEILLE 382 032 480. Prêt à porter enfants et accessoires, vente au détail. Jugement d'extension du redressement judiciaire ouvert initialement à la SAS H3M, 8/10 Av. Lamartine ZAC Agavon 13751 Les Pennes-Mirabeau, À la société CHILDREN BRAND HOLDING, 69 rue de la Libération, 4210 ESCH-SUR-ALZETTE (Luxembourg) et confirmant la désignation des administrateurs Selarl Gillibert & Associés en la Personne de Me Vincent Gillibert 11 rue Venture 13001 Marseille et SCP Ajilink Avazeri-Bonetto en la Personne de Me F. Avazeri 23-29 rue Haxo 13001 Marseille, tous les deux avec les pouvoirs : représenter débiteur pour tous les actes de gestion, et des mandataires judiciaires SCP j.p Louis & a. Lageat en la Personne de Me J.P Louis 30 cours Lieutaud 13001 Marseille et Sas les Mandataires en la Personne de Me Vincent de Carrière 50 rue Sylvelabelle Cs 30010 13286 Marseille CEDEX 6. Les créances sont à déclarer, dans les deux mois de la publication au BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique à l'adresse <https://www.creditors-services.com>.

2021EX0005

H3M, 8/10 avenue Lamartine, 13751 Les Pennes-Mirabeau, RCS MARSEILLE 382 032 480. Prêt à porter enfants et accessoires, vente au détail. Jugement étendant le redressement judiciaire ouvert initialement à la SAS H3M, 8/10 Av. Lamartine ZAC Agavon 13751 Les Pennes-Mirabeau, à la SCI GROUPE BH, 1/8/10 av Lamartine ZAC Agavon 13751 Les Pennes-Mirabeau (834 970 873 RCS Aix-en-Provence) et confirmant la désignation des administrateurs Selarl Gillibert & Associés en la Personne de Me Vincent Gillibert 11 rue Venture 13001 Marseille et SCP Ajilink Avazeri-Bonetto en la Personne de Me F. Avazeri 23-29 rue Haxo 13001 Marseille tous les deux avec les pouvoirs : représenter débiteur dans tous les actes de gestion, et mandataires judiciaires SCP j.p Louis & a. Lageat en la Personne de Me J.P Louis 30 cours Lieutaud 13001 Marseille et Sas les Mandataires en la Personne de Me Vincent de Carrière 50 rue Sylvelabelle Cs 30010 13286 Marseille CEDEX 6. Les créances sont à déclarer, dans les deux mois de la publication au BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique à l'adresse <https://www.creditors-services.com>.

2021EX0005

Le Greffier

PREFET DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

AVIS AU PUBLIC - 2DE INSERTION

Enquête publique unique préalable à décisions concernant un projet de centrale solaire au sol au lieu dit « La Quera » sur la commune de Saint-Laurent de Cerdans.

Par arrêté préfectoral n° DDTMSEFSR-2021137-0001 du 17/05/2021, le préfet des Pyrénées-Orientales a prescrit, au titre du code de l'environnement, une enquête publique unique préalable à une décision sur une demande d'autorisation de défrichage et à une décision sur une demande de permis de construire, concernant une centrale solaire au sol au lieu dit « La Quera » à Saint-Laurent de Cerdans, présentée par la Régie électrique municipale. Le dossier d'enquête publique, comprenant notamment une étude d'impact et l'avis du 27 février 2020 de la mission régionale d'autorité environnementale Occitanie, sera

déposé à la mairie de Saint-Laurent de Cerdans, 30 jours durant, du jeudi 03 juin au vendredi 02 juillet 2021, afin que chacun puisse en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture au public, du lundi au vendredi, de 10h à 12h et de 15h30 à 18h, et consigner ses observations sur le registre ouvert à cet effet, ou les adresser par écrit à l'attention de M le commissaire enquêteur à : hôtel de ville, rue de l'Eglise, 66260 Saint-Laurent de Cerdans ou par mail à l'adresse de messagerie suivante : « ddtm-ep-sldc@pyrenees-orientales.gouv.fr ».

Monsieur Jacques Zocchetto, officier de carrière, retraité, désigné en qualité de commissaire enquêteur, recevra les observations du public en mairie de Saint-Laurent de Cerdans le jeudi 03 juin de 9h à 12h, le vendredi 18 juin de 15h à 18h et le

vendredi 02 juillet de 15h à 18h. Des informations sur le projet peuvent être sollicitées auprès de M. Francis Roget, directeur de la Régie électrique municipale, au 04-68-39-50-04. Chacun pourra prendre connaissance de l'arrêté d'ouverture d'enquête et de l'avis de l'autorité environnementale sur le site internet de l'État dans les Pyrénées-Orientales (www.pyrenees-orientales.gouv.fr) ou le site national www.projets-environnement.gouv.fr ainsi que des observations du public adressées par messagerie et de l'ensemble du dossier d'enquête, dont il pourra également obtenir copie à ses frais, à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM), 2 rue Jean Richepin, 66 020 Perpignan cedex. Le dossier pourra également être consulté sur rendez-vous (04 68 38 12 57/55) sur le

poste informatique situé à la DDTM, Service Environnement Forêt Energies Renouvelables, bâtiment B, 2ème étage, bureau 206, 2 rue Jean Richepin à Perpignan. Les rapport, conclusions et avis rendus par le commissaire enquêteur dans un délai de 30 jours à compter de la date de clôture de l'enquête, seront consultables un an durant à partir de cette même date sur le site internet de l'État dans les Pyrénées-Orientales (www.pyrenees-orientales.gouv.fr), en mairie de Saint-Laurent de Cerdans ainsi qu'à la DDTM. A l'issue de l'enquête, le préfet des Pyrénées-Orientales soit autorisera le défrichage et la construction de la centrale solaire avec ou sans compensations et prescriptions, soit opposera un refus aux demandes.

SARL Plomberie Energie 66
SARL au capital de 35 600 euros
Siège social : 38 avenue du Général de Gaulle 66450 POLLESTRES
RCS PERPIGNAN : 821 773 850

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

Aux termes d'une délibération de l'assemblée générale extraordinaire réunie le 07/05/2021, il a été décidé de transférer le siège social au 1 rue du Canigou à 66450 POLLESTRES. En conséquence l'article 4 des statuts a donc été modifié.
Ancienne mention : 38 avenue du Général de Gaulle 66450 POLLESTRES
Nouvelle mention : 1 rue du Canigou 66450 POLLESTRES

Pour Avis

DO SON SAS

Société par actions simplifiée
au capital de 3 000 euros
Siège social : 30 Avenue du Général de Gaulle
66700 ARGELES SUR MER
RCS PERPIGNAN : en cours d'immatriculation

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 17 mai 2021, à ARGELES SUR MER il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : **DO SON SAS**
Siège : 30 Avenue du Général de Gaulle-66700 ARGELES SUR MER
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 3 000 euros
Objet : L'activité de restauration de toutes

catégories, bar, crêperie, restauration rapide, salon de thé, glace, traiteur, vente à emporter,
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité

des associés.
Président :
Monsieur XUAN-ANH HOANG
Demeurant 8, Rue de la Frigoulette,
66300 TROUILLAS
Directeur général :
Monsieur GIA HOANG
Demeurant 4Bis, rue des Grenadiers,
66430 BOMPAS
La Société sera immatriculée au RCS de PERPIGNAN

POUR AVIS, Le Président